



## ATHLÉTISME

### RÈGLEMENTS

#### **100 mètres**

Pour les épreuves du 100 mètres, chaque athlète doit conserver son corridor tout au long de la course.

#### **800 mètres (10-12 ans, garçons et filles)**

Les coureurs peuvent changer de corridor tout au long de la course. Toutefois, les obstructions volontaires ne sont pas tolérées. Un athlète reconnu coupable d'obstruction volontaire se verra disqualifier de cette épreuve.

#### **1200 mètres (13-15 ans et 16-19 ans, garçons et filles)**

Les coureurs peuvent changer de corridor tout au long de la course. Toutefois, les obstructions volontaires ne sont pas tolérées. Un athlète reconnu coupable d'obstruction volontaire se verra disqualifier de cette épreuve.

#### **Saut en longueur**

- Les participants font un minimum de deux sauts chacun. Selon leur classement, ils pourront en faire plus.
  - Les participants utilisent une course d'élan qui varie de 12 à 16 foulées (au choix).
  - Les participants doivent poser leur pied sur la planche d'appel, sans toutefois la dépasser lorsqu'ils s'élancent pour sauter. Le saut est dit « mordu » lorsque la personne met le pied sur la petite partie de plasticine située au bout de la planche d'appel (cela laissera d'ailleurs une marque).
  - Si le participant tombe en arrière lors de l'atterrissage, la mesure la plus près de la planche d'appel sera retenue.
-